Saisie attribution

Par fleur	438		

Bonsoir un huissier a fai une saisie attribution sur mon compte un livret a je perçois que 946eur avec la caf j'ai deux enfant il me saisie 428eur la première foi il mon même pas prévenu je lai sur par la poste puis j'ai signé une assignation afin de les délivrer les sous dans les plus bref délai japeler afin de mettre un echeancier en place mai celui ci a a nouveau bloquer mon compte pour la somme de 438eur ont til le droit tout en sachant que la deuxième foi il ne mon ni averti ni prévenu je les su plu tard par la poste on til le droit de bloquer mon compte ainsi et de saisir mon rsa quelle sont les démarche a faire pour contester svp mes enfant se retrouve sans rien actuellment